



LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

Débat public sur le Plan Stratégique National - PAC

Beauvais – 26 octobre 2020

Accéder à la terre quand on veut
être agriculteur, comment ça
marche ?

Présentation du débat *imPACtons* ! et du déroulé de la soirée

- La Cndp , une autorité administrative indépendante
- Une saisine obligatoire de la Cndp (septembre 2019)
- Décision de la Cndp d'activer une procédure de débat public (octobre 2019)
- Nomination d'une commission particulière (novembre 2019)
- 5 principes : indépendance, neutralité, transparence équivalence, argumentation



Ilaria Casillo, Présidente



Lisa Bergeron



Albane Godard



Gilles-Laurent RAYSSAC



Paola Orozco-Souël



Daniel Rousseaux



Jean Sarrazin



Etienne BALLAN

✓ LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DU DÉBAT



Du 25 au 27 septembre, 140 citoyennes et citoyens tirés au sort se réuniront pour débattre sur les enjeux de la politique agricole française et européenne



Une plateforme est mise à disposition pour permettre au grand public de donner un avis et formuler des propositions



Dès débats publics organisés partout en France, libres et ouverts à toutes et à tous



Un kit « J'organise mon débat » téléchargeable sur le site pour permettre à chacun d'organiser en autonomie un débat

1. Session d'information

- Aide à l'installation et accompagnement à la transmission
- Présentation de l'avis du Conseil économique social et environnemental « Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! »
- Présentation du rôle des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
- Témoignages

2. Travail par table

3. Présentation en plénière des propositions

4. Clôture du débat et rappel des prochains rendez-vous du débat *imPACtons!*

Accompagnement à l'installation

Intervenant

- **Thierry DUPEUBLE**, Directeur Régional Adjoint de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) des Hauts-de-France

Présentation de l'avis du Conseil économique social et environnemental

« *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !* »

Intervenant

- **Bertrand COLY**, Membre du Groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse du Conseil économique social et environnemental (CESE) et rapporteur de l'avis « *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !* »

Présentation du rôle des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

Intervenant

- **Emmanuel HYEST**, Président de la Fédération nationale des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

Témoignage

Intervenant

- **Rémi DUPONCHEL**, Agriculteur

Identifiez deux propositions, parmi celle listées sur la feuille, qui vous semblent les plus prioritaires à mettre en place pour améliorer l'accès à la terre des agriculteurs et agricultrices.

Identifiez par une gommette les deux propositions choisies.

Restitution des propositions identifiées comme prioritaires lors du travail par table

1. Inciter financièrement à la transmission

- Revaloriser les retraites agricoles (au moins de 85% du SMIC, pénibilité)
- Clarifier et assouplir la cessation progressive d'activité
- Créer une indemnité viagère de transmission
- Supprimer les aides PAC à 70 ans ou dès la possibilité d'une retraite à taux plein
- Remettre à plat les avantages fiscaux
- Généraliser le recours au fonds de garantie sur les fermages

2. Adopter une loi foncière

- Protéger les terres agricoles
- Faire de l'installation la priorité des outils de régulation et supprimer leurs contournements (formes sociétaires, travail à façon)

3. Favoriser le droit à l'essai

- Généraliser le « parrainage » et améliorer la situation des bénéficiaires
- Développer les tests en statut collectif (GAEC à l'essai, apport en industrie)

1. Proposition 31 : Mieux encadrer les permis de construire

2. Proposition 30 : Favoriser l'installation de petites exploitations en conditionnalisant le droit de préemption de la SAFER

3. Proposition 29 : Mettre en œuvre des opérations de « renouvellement foncier rural » en procédant à la démolition des bâtiments non occupés dans l'espace rural (maisons à vendre, ou invendables, bâtiments vétustes), à l'aménagement d'accès adaptés à notre époque aux parcelles agricoles, au regroupement des parcelles, à l'aménagement paysager (fossés, plantations, clôtures...) via un établissement public foncier.

Proposez **trois nouvelles mesures ou actions** (non contenues dans celles listées dans les propositions précédentes) pour améliorer l'accès à la terre des agriculteurs et agricultrices.

Restitution des propositions identifiées lors du travail par table

Merci !